

Paris, le 03 MARS 2025

COMMUNIQUE

P&Ma

ETUDE URBAINE, PROGRAMMATIQUE ET PAYSAGERE POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÎLOT DU CLOS – PARIS 20^e

P&Ma et la Ville de Paris ont retenu l'équipe pilotée par l'agence Particules pour définir le plan guide de réaménagement de l'îlot du Clos.



© BRS / made in

La Ville de Paris a confié à Paris & Métropole Aménagement le pilotage d'études préalables au lancement d'une opération d'aménagement sur l'îlot du Clos. Une consultation a ainsi été lancée en septembre 2024 pour désigner une équipe d'urbanistes, programmistes, et paysagistes, afin d'aboutir à un plan guide sur la base duquel P&Ma pourra établir le montage opérationnel de la future opération. Une approche à la fois stratégique, économique et opérationnelle des enjeux de programmation urbaine était attendue.

Une première phase de sélection a permis de sélectionner quatre candidats en décembre 2024 :

- Lafayette (mandataire), Une Fabrique de la Ville, Studio Mathieu Lucas, VPEAS
- Graal (mandataire), HBLA, BOC, A+Eco
- Hyper (mandataire), Le Sens de la Ville, Grue, OTE
- Particules (mandataire), Etablissement, Alphaville, Bérénice, Vraiment Vraiment, Eco+construire

En janvier 2025, une seconde phase invitait les équipes sélectionnées à présenter leurs offres. Des auditions se sont tenues en présence de représentants de la **Ville de Paris, de la Mairie du 20^e et de Paris & Métropole Aménagement** le 28 janvier dernier, préalablement à la désignation du lauréat par la Commission Interne des Marchés de P&Ma.

C'est l'équipe constituée de **PARTICULES (mandataire), Etablissement, Alphaville, Bérénice, Vraiment Vraiment et Eco+Construire** qui a été retenue pour réaliser l'étude comprenant trois phases :

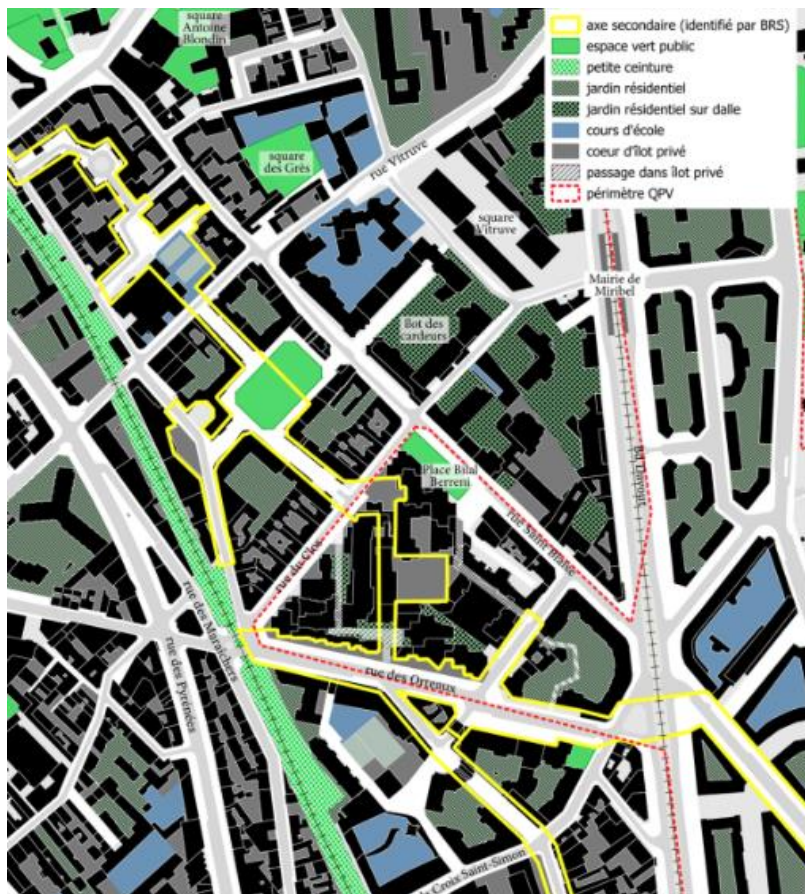
- Une mise à jour de l'état des lieux
- Des orientations programmatiques, urbaines et paysagères
- L'établissement du plan guide

Les réponses apportées par l'équipe lauréate ont convaincu par leur pertinence et leur compréhension fine du territoire. Le parti-pris autour de deux approches spatiales divergentes, permettra de dégager des points d'arbitrage essentiels pour le projet, notamment sur les questions de sobriété et de placement de l'effort. L'équipe s'est également distinguée par la méthodologie très ambitieuse proposée sur le volet participatif et la démarche itérative. Trois résidences sur site, réparties pendant les trois phases de l'étude, permettront notamment à l'équipe de comprendre le fonctionnement du site, confronter leurs scénarios aux réalités de l'îlot et aux retours des usagers, et préfigurer les futurs usages avec la participation de ces derniers.

L'étude devra proposer une vision actualisée et approfondie du projet urbain, programmatique et paysager, en tenant compte à la fois des études précédentes, des objectifs de la Ville de Paris et de la Mairie d'arrondissement, et de l'évolution déjà engagée sur le secteur. Cinq enjeux principaux guideront le travail de l'équipe :

- Ouvrir l'îlot sur le quartier
- Développer la mixité fonctionnelle de l'îlot
- Unifier, valoriser et végétaliser les espaces libres
- Ancrer le projet dans la transition écologique
- Partager le projet, co-construire, préfigurer

La transformation de l'îlot du Clos devra pleinement s'inscrire dans les ambitions portées par la Ville de Paris à travers le nouveau PLU bioclimatique, qui vise à déminéraliser et végétaliser la ville, renforcer la qualité des espaces publics, privilégier la sobriété, lutter contre la spéculation et développer la mixité sociale et l'inclusion.



Situation de l'îlot du Clos
© Particules

Calendrier prévisionnel de l'étude :

- Mise à jour de l'état des lieux : 1e trimestre 2025
- Orientations urbaines, programmatiques et paysagères : 2e trimestre 2025
- Plan guide : 2e semestre 2025

CONTACT PRESSE

P&Ma

Corinne Martin

Direction de la communication

06 63 31 53 09

c.martin@paris-metropole.fr – directrice de la communication

www.paris-metropole-amenagement.fr

A propos de Paris & Métropole aménagement

La société publique locale Paris & Métropole Aménagement, dont le capital est détenu à 90% par la Ville de Paris et à 10% par la Métropole du Grand Paris, est l'aménageur de six opérations sur le territoire parisien : Clichy-Batignolles, Saint-Vincent-de-Paul, Porte Pouchet, Chapelle Charbon et Gare des Mines-Fillettes. Elle mène également des études en appui de la Métropole du Grand Paris à Livry Gargan (93) et Porte de Bagnolet ainsi qu'à la Porte de la Villette et sur les secteurs Dubois et Du Clos pour le compte de la Ville de Paris. P&Ma contribue au renouvellement des modèles et des pratiques de l'aménagement, notamment en vue de réduire l'empreinte carbone de la ville et d'accompagner l'évolution des modes de vie.